



## Assemblée générale

Distr. GENERALE

A/43/251 23 septembre 1988 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-TROISIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Adopté par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière, le 23 septembre 1988

88-23337 5856P (F)

1 . . .

14P.

- 1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la République démocratique allemande.
- 2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
- 3. Pouvoirs des représentants à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 4. Election du Président de l'Assemblée générale.
- 5. Election des bureaux des grandes commissions.
- 6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale.
- 7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
- 3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau.
- 9. Débat général.
- 10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
- 11. Rapport du Conseil de sécurité.
- 12. Rapport du Conseil économique et social.
- 13. Rapport de la Cour internationale de Justice.
- Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
- 15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
  - a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
  - b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social.
- 16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
  - Election de membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
  - b) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;
  - c) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination;

- d) Election de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international;
- e) Election du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
- f) Election du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- 17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
  - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale;
  - g) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
  - h) Nomination d'un membre du Corps commun d'inspection;
  - i) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme;
  - j) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie;
  - k) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- 18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
- 19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
- 20. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif juridique afro-asiatique.
- 21. Droit des peuples à la paix.
- 22. La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix.

/...

- 23. La situation au Kampuchea.
- 24. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique.
- 25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des Etats arabes.
- 26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine.
- 27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains.
- 28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain.
- 29. Question de Namibie.
- 30. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.
- 31. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.
- 32. Question de l'île comorienne de Mayotte.
- 33. Arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 27 juin 1986 dans l'affaire des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci : nécessité d'une application immédiate.
- 34. Question des îles Falkland (Malvinas).
- 35. Droit de la mer.
- 36. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain.
- 37. Question de Palestine.
- 38. Quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- 39. Situation économique critique en Afrique: Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990.
- 40. La situation au Moyen-Orient.
- 41. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.
- 42. Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est.

/ . . .

- 43. Déclaration de la Confe nce des chefs à'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.
- 44. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.
- 45. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres.
- 46. Agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraquiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.
- 47. Question de Chypre.
- 48. Conséquences de la prolongation du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq.
- 49. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
- 50. Crise financière actuelle de l'Organisation des Nations Unies.
- 51. Application de la résolution 42/25 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco).
- 52. Cessation de toutes les explosions nucléaires expérimentales.
- 53. Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
- 54. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient.
- 55. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud.
- 56. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
- 57. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces sur le renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires.
- 58. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'armes nucléaires.
- 59. Prévention d'une course aux armements dans l'espace.

- 60. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique.
- 61. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement.
- 62. Réduction des budgets militaires.
- 63. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques).
- 64. Désarmement général et complet :
  - a) Contribution des institutions spécialisées et des autres organismes et programmes des Nations Unies à la cause de la limitation des armements et du désarmement;
  - b) Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi d'armes radiologiques;
  - c) Notification des essais nucléaires;
  - d) Désarmement classique;
  - e) Désarmement nucléaire;
  - f) Informations objectives sur les questions militaires;
  - g) Application des résolutions de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement;
  - h) Armements navals et désarmement;
  - i) Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement;
  - j) Examen du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement : rapport de la Commission du désarmement;
  - k) Déversement de déchets nucléaires et industriels en Afrique.
- 65. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
  - a) Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
  - b) Gel des armements nucléaires;
  - c) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires;
  - d) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie;
  - e) Campagne mondiale pour le désarmement;

- f) Application de la résolution 42/39 H de l'Assemblée générale relative au gel des armements nucléaires;
- g) Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
- h) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique;
- Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine.
- 66. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa quinzième session extraordinaire.
- 67. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
  - a) Rapport de la Commission du désarmement;
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
  - c) Etat des accords multilatéraux dans le domaine du désarmement;
  - d) Conseil consultatif pour les études sur le désarmement;
  - e) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
  - f) Examen et évaluation de l'application de la Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement;
  - g) Effets climatiques de la guerre nucléaire, notamment l'hiver nucléaire;
  - h) Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets profondément nuisibles sur la paix et la sécurité dans le monde;
  - i) Examen de l'application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire;
  - j) Non-emploi des armes nucléaires et prévention d'une guerre nucléaire;
  - k) Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire : rapport de la Conférence du désarmement;
  - 1) Prévention d'une guerre nucléaire;
  - m) Semaine du désarmement;
  - n) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire.

- 68. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.
- 69. Armement nucléaire d'Israël.
- 70. Question de l'Antarctique.
- 71. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.
- 72. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale :
  - a) Nécessité d'un dialogue politique pragmatique pour améliorer la situation internationale;
  - b) Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.
- 73. Système général de paix et de sécurité internationales.
- 74. Effets des rayonnements ionisants.
- 75. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace.
- 76. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
- 77. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés.
- 78. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.
- 79. Questions relatives à l'information.
- 80. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India.
- 81. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies.
- 32. Développement et coopération économique internationale :
  - a) Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
  - b) Commerce et développement;
  - c) Problèmes alimentaires;
  - d) Sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

- e) Mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement;
- f) Tendances à long terme du développement économique et social;
- g) Stratégie à long terme en vue d'un développement durable et écologiquement rationnel.
- 83. Crise de la dette extérieure et développement.
- 84. Activités opérationnelles pour le développement :
  - a) Activités opérationnelles du système des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour la population;
  - d) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
  - e) Programme alimentaire mondial.
- 85. Formation et recherche:
  - a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - b) Université des Nations Unies.
- 86. Assistance économique spéciale et secours en cas de catastrophe :
  - a) Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe;
  - b) Programmes spéciaux d'assistance économique.
- 87. Application du Programme d'action de la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.
- 88. Conséquences néfastes pour la jouissance des droits de l'homme de l'assistance politique, militaire, économique et autre accordée au régime raciste et colonialiste d'Afrique du Sud.
- 89. Ouestion du vieillissement.
- 90. Politiques et programmes entrepris avec la participation des jeunes.
- 91. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale.
- 94. Application du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées.
- 93. Prévention du crime et justice pénale.

- 94. Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 95. Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000 :
  - a) Application de la Déclaration sur la participation des femmes à la promotion de la paix et de la coopération internationales;
  - b) Application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme;
  - c) Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.
- 96. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
- 97. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse.
- 98. Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique.
- 99. Question d'une convention relative aux droits de l'enfant.
- 100. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.
- 101. Obligation de présenter des rapports qui incombe aux Etats parties aux instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme.
- 102. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés :
  - a) Conférence internationale sur la situation tragique des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique australe;
  - b) Deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique;
  - c) Assistance aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Amérique centrale.
- 103. Campagne internationale contre le trafic des droques :
  - a) Projet de convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes;
  - b) Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des droques;
  - c) Campagne internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues.

- 104. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales :
  - a) Le respect du droit de chacun, aussi bien seul qu'en collectivité, à la propriété et sa contribution au développement économique et social des Etats Membres;
  - b) Influence de la propriété sur la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
  - c) Droit au développement;
  - d) Développement des activités d'information dans le domaine des droits de l'homme.
- 105. Nouvel ordre humanitaire international.
- 106. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
- 107. La famille dans le processus de développement.
- 108. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa <u>e</u> de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.
- 109. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe.
- 110. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
- 111. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.
- 112. Moyens d'étude et de formation offerts par les Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes.
- 113. Rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
  - a) Organisation des Nations Unies;
  - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
  - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;

- d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
- f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
- g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- h) Fonds des Nations Unies pour la population;
- i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.
- 114. Budget-programme de l'exercice biennal 1988-1989.
- 115. Planification des programmes.
- 116. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies.
- 117. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique :
  - a) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la coordination administrative et budgétaire;
  - b) Harmonisation des statuts, règlements et pratiques des tribunaux administratifs de l'Organisation internationale du Travail et des Nations Unies.
- 118. Corps commun d'inspection.
- 119. Plan des conférences.
- 120. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies.
- 121. Questions relatives au personnel:
  - a) Composition du Secrétariat;
  - Respect des privilèges et immunités des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées et organismes apparentés;
  - c) Autres questions relatives au personnel.
- 122. Régime commun des Nations Unies.
- 123. Régime des pensions des Nations Unies.

- 124. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
  - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
- 125. Examen du projet d'articles sur les clauses de la nation la plus favorisée.
- 126. Statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes.
- 127. Etat des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés.
- 128. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international.
- 129. Règlement pacifique des différends entre Etats.
- 130. Projet de code des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité.
- 131. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt et unième session.
- 132. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires.
- 133. Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires.
- 134. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarantième session.
- 135. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.
- 136. Développement et renforcement du bon voisinage entre Etats.
- 137. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte.
- 138. Projet d'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement.
- 139. La vérification sous tous ses aspects.
- 140. Science et paix.

- 141. Application des conclusions de la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et création d'un comité préparatoire de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité.
- 142. Statut d'observateur pour l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine auprès de l'Assemblée générale.
- 143. Responsabilité des Etats pour la défense de l'environnement et la prévention de la pollution de celui-ci comme suite à l'accumulation de résidus toxiques et radioactifs, et raffermissement de la coopération internationale aux fins de la solution de ce problème.
- 144. Responsabilité des Etats de ne pas permettre sur leur territoire, et de ne pas instiguer ou appuyer sur le territoire d'autres Etats, des manifestations chauvines, racistes et autres de nature à conduire à la discorde entre les peuples, et engagement des gouvernements et des médias dans le combat de telles manifestations et pour l'éducation des peuples et de la jeunesse dans l'esprit de la coopération pacifique et de l'entente internationale; et évaluation de la mise en oeuvre de la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples.
- 145. Responsabilité en cas de transfert ou d'emploi illégal d'armes interdites et d'armes ou de substances qui causent des souffrances humaines inutiles.
- 146. Promotion de la paix, de la réconciliation et du dialogue dans la péninsule de Corée.
- 147. Financement du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq.
- 148. Sauvegarde du climat, patrimoine commun de l'humanité.
- 149. Aide d'urgence à la Jamaïque.